

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

Séance du 26 mai 2026

> Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; M. Vincent JALBY ; Mme Bouchra DAHMANI ; Mme Claire CALAND ; M. Gilbert BERNARD
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Absents excusés : M. Guillaume GUERIN, Président

> Assistent à la séance

- Région Nouvelle-Aquitaine : Mme Marion CIBER
- Ville de Limoges : Mme Lydie KUHNER
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

DELIBERATION N°2026.28

Évolution de la coopérative citoyenne de l'Opéra

Depuis sa création en septembre 2023, la coopérative citoyenne s'est affirmée comme un espace vivant d'échanges, d'engagement et de liens étroits avec l'Opéra. Elle est née d'un élan collectif, d'une envie partagée de faire autrement, mais aussi d'une multitude de situations concrètes - rencontres, dialogues, initiatives - qui, peu à peu, ont convergé et dessiné la nécessité de travailler ensemble, dans une dynamique profondément citoyenne et pleinement reliée au projet de l'Opéra.

Forte d'une communauté initiale de plus de 400 personnes, dont un noyau actif d'une quarantaine de membres, elle a évolué au fil des saisons en précisant progressivement son rôle aux côtés de l'institution.

La première année a été celle de la rencontre. À travers une série de rendez-vous organisés à l'Opéra, nous avons pris le temps de nous découvrir : présenter nos activités, partager nos enjeux, croiser nos regards. Ces temps ont été enrichis par des invités extérieurs, venus apporter un éclairage, une hauteur de vue sur des questions essentielles. Ils ont surtout permis de mieux connaître les citoyens avec lesquels nous souhaitons construire.

La deuxième année a marqué une étape décisive, en donnant lieu à des journées de réflexion collective autour de thématiques ciblées : les usages des lieux, les liens entre parents et enfants, les questions d'accessibilité, ou encore la programmation artistique. Autant de sujets qui ont nourri une intelligence collective en mouvement, directement connectée aux réalités et aux ambitions de l'Opéra.

La saison qui s'achève vient concrétiser ce chemin. Elle se traduit notamment par la présentation du plan à l'Opéra t'es Cap, qui constitue le plan global d'accessibilité porté par l'Opéra. Ce document structurant a été élaboré collectivement, avec la participation de citoyens, de partenaires éducatifs, d'acteurs du secteur de la santé, des équipes de l'Opéra et des membres de la coopérative. Il incarne pleinement cette capacité à croiser les expertises et à construire des réponses concrètes, au plus près des besoins et des usages.

À l'issue de cette troisième année, nous avons également identifié la nécessité de redynamiser la coopérative. En effet, de nouvelles énergies citoyennes se sont manifestées, notamment du côté des donateurs particuliers de l'Opéra, ainsi que des familles d'OperaKids (enfants et adultes). Ces acteurs, déjà impliqués dans la vie de l'institution, constituent une ressource précieuse et encore partiellement mobilisée. Leur engagement spontané et leurs retours ouvrent de nouvelles perspectives pour enrichir et élargir le cercle des coopérants. Nous faisons le choix de reconnaître pleinement cette dynamique émergente, afin de l'intégrer au dispositif existant et de renforcer ainsi la portée collective de la coopérative.

Ce cap que nous fixons aujourd'hui est une suite logique : l'épanouissement naturel d'une énergie commune. En nous appuyant sur la richesse de nos échanges et la force du lien, nous choisissons d'ouvrir de nouveaux horizons pour porter plus loin les engagements qui nous animent.

Car coopérer, c'est déjà être coopérant : donner de son temps, partager des idées, s'impliquer, contribuer, sous des formes multiples. Toutes ces manières d'agir participent d'un même mouvement, déjà présent, déjà vivant.

Cette évolution s'appuie d'ailleurs sur une réalité bien ancrée : celle des 250 donateurs particuliers qui soutiennent chaque année l'Opéra. Au-delà de leur contribution financière, ces spectateurs et spectatrices sont des interlocuteurs engagés, participant à un dialogue continu - sur la programmation, mais aussi sur les usages du lieu, son ouverture, son accessibilité. Dans ce contexte, nous souhaitons aujourd'hui ouvrir davantage la coopérative et en élargir les contours, en proposant une modalité d'adhésion plus simple et plus inclusive. À travers un don symbolique, à partir de 1 euro, chacun pourrait devenir coopérant. Ce geste, aussi modeste soit-il, porte une valeur forte : celle de la participation, et reconnaît l'engagement de chacun, indépendamment de ses moyens. Être coopérant, ce serait ainsi prendre part à la vie de l'Opéra, par sa voix autant que par son implication.

Ce cadre permettrait également, à partir de 50 euros de don annuel, d'ouvrir un accès anticipé à l'abonnement, renforçant ainsi le lien entre engagement et expérience de spectateur.

Cette nouvelle modalité de coopération vise également à mobiliser l'ensemble des dons formalisés par la coopérative au service de l'animation, de la vie et du développement des initiatives de coopération elles-mêmes portées par les citoyennes et citoyens.

Mais au-delà des modalités, l'enjeu est clair : permettre à chaque contribution de nourrir concrètement des actions portées par la coopérative elle-même. Donner à cette communauté les moyens d'agir, de proposer, de construire, en lien étroit avec l'Opéra.

C'est dans cet esprit que nous envisageons une évolution de son fonctionnement, avec notamment l'organisation, à l'échelle d'une saison, de deux grandes assemblées plénières. Ces temps pourraient prendre la forme de rencontres ouvertes et structurées, articulant à la fois des temps d'information, de partage d'expériences et de réflexion collective. Ils permettraient de faire émerger des propositions concrètes, de débattre de sujets portés soit par l'Opéra, soit par la coopérative elle-même, et de renforcer la capacité du collectif à se projeter dans l'action. Ils constitueraient également des moments privilégiés pour croiser les regards - citoyens, professionnels, partenaires - et faire vivre une intelligence collective active et incarnée. L'opéra resterait bien sûr force de proposition, mais il s'agirait avant tout d'offrir à la coopérative un espace élargi pour exister pleinement et contribuer aux orientations du projet.

En ouvrant ainsi la coopérative, nous affirmons une conviction simple : l'opéra se construit aussi avec celles et ceux qui le font vivre, autrement, dans une relation active, citoyenne et coopérante.

Je vous propose de valider cette nouvelle orientation de la coopérative citoyenne de l'opéra afin de pouvoir organiser deux assemblées plénières par saison, réunissant les coopérants autour de temps d'échange et de débats, à l'initiative de l'opéra ou de la coopérative.

ADOpte A L'UNANIMITE

